

Enseignement - Ecole Victor Hugo - Désaffectation des locaux

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par lettre du 19 février 1996, M. l'Inspecteur d'Académie informait la Ville de Besançon du retrait d'un poste d'institutrice de l'école maternelle Bersot. La classe de cette enseignante était hébergée dans les locaux de l'école Victor Hugo depuis la rentrée scolaire 1994.

Cette classe étant la seule à utiliser ce bâtiment, l'activité de l'école Victor Hugo s'est donc arrêtée à la fin de l'année scolaire 1995-1996.

En conséquence, il y a lieu de solliciter la désaffectation de cette école portant sur les terrains, les locaux scolaires et les meubles, en vue de permettre une autre utilisation de ces lieux.

M. LE MAIRE : Comme il n'y a plus d'école maternelle à l'école Victor Hugo depuis la dernière rentrée, nous demandons la désaffectation de ces locaux.

M. BONNET : Vous évoquez une autre utilisation de ces lieux. Y a-t-il des projets et ne pourrait-on pas envisager de mettre là, dans la mesure où l'on est en face de la maison natale de Victor Hugo et à côté de celle des Frères Lumière, un équipement type maison des Bisontins illustres à visée touristique et culturelle ?

M. LE MAIRE : Je crois que les locaux sont déjà retenus pour la Fédération des Oeuvres Laiques (FOL) actuellement installée à Granvelle. Il reste aussi dans ces locaux de Granvelle l'Ecole de la Croix Rouge que nous déplacerons rue Renan. En effet, ces locaux de la place Granvelle doivent être affectés à Radio France qui descendrait de la Citadelle dans un délai, je pense, d'une bonne année. On est en pourparlers assez avancés avec ces trois organismes.

M. JACQUEMIN : C'est un cavalier. Est-ce que vous profiterez tout de même de la réaffectation de l'école pour faire un projet de réaménagement de cette place ? C'est une des places qui marque l'histoire de la Ville. Je suis très choqué chaque fois que je passe là, la plupart du temps à pied, de voir l'allure générale de cette place. Il y a un projet, je crois, de restauration de la fontaine que nous demandons depuis des années et des années. Je crois que cela va se faire avec l'aide de la Région, mais ce n'est pas parce qu'on va rajeunir la fontaine qu'on a un projet de la place. Il faut absolument qu'il y ait un projet. Il y a des grilles autour de l'école, je ne sais pas si la FOL conservera ces grilles-là, il y a un stationnement qui occupe le coeur de la place et qui n'abrite que peu de véhicules, tout ça n'est ni fait ni à faire. Je souhaiterais tout de même que vous étudiez un projet d'aménagement de cette place.

M. LE MAIRE : On va prendre note de votre demande, Monsieur le Député, on verra ce qu'on peut faire de la place Victor Hugo. Il y a d'autres projets qui sont déjà inscrits en priorité sur d'autres places, mais enfin on peut quand même examiner cette question car c'est vrai que la place Victor Hugo n'est pas extraordinaire. En plus de la fontaine, on fera peut-être la toilette de cette place où, non loin de là, certains d'entre vous se réunissent régulièrement.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Visa préfectoral du 12 novembre 1996.